

Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **127 (2001)**

Heft 18

PDF erstellt am: **11.07.2024**

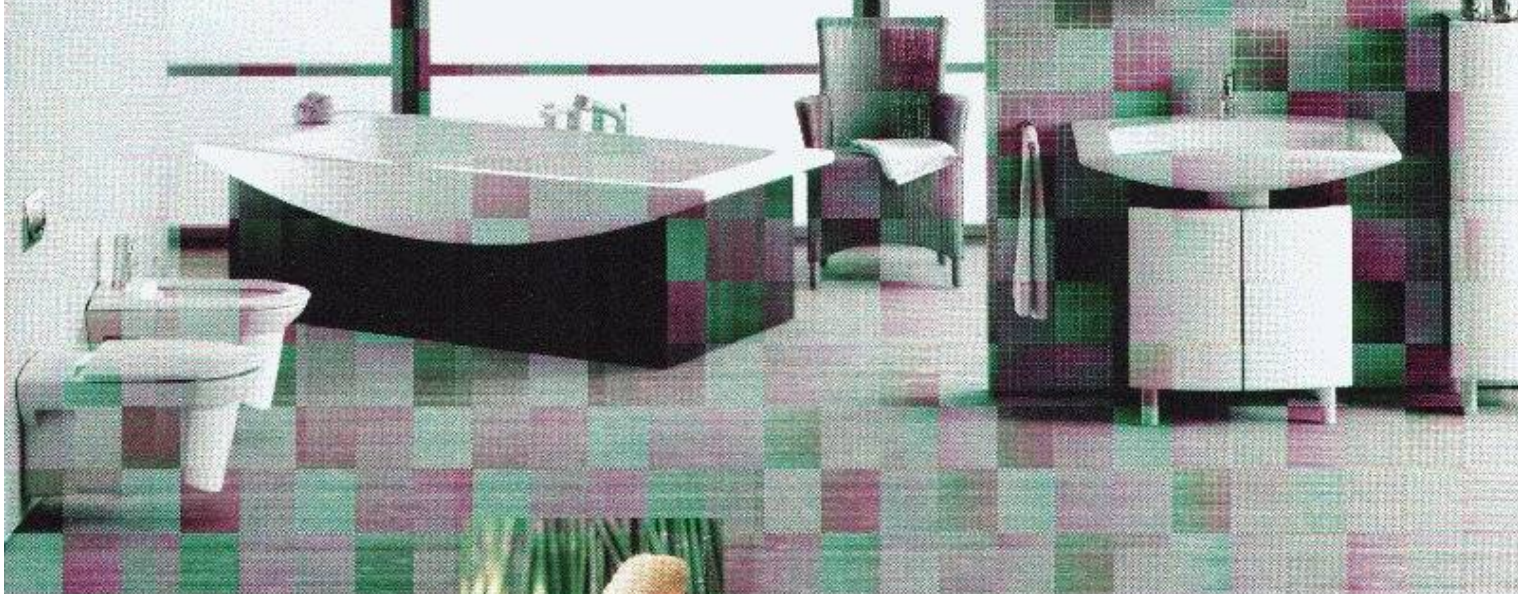
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mylife



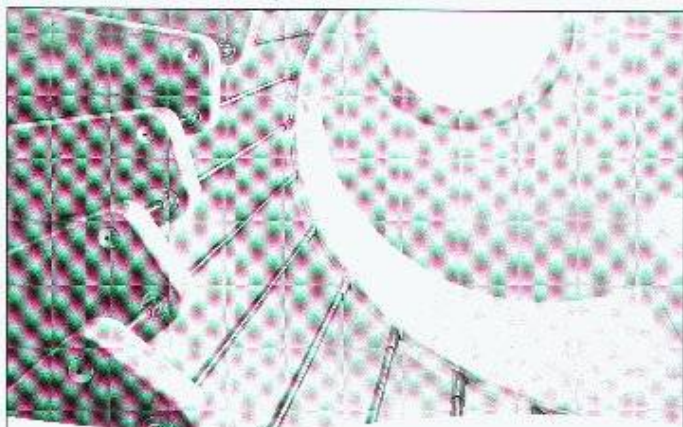
Le bien-être est l'état le plus naturel au monde.

Prendre un bain, se détendre, s'occuper de soi, en un mot se sentir bien. Des valeurs qui remontent à la nuit des temps et que l'être humain retrouve à présent dans une époque où tout s'accélère. Ainsi, la salle de bains se transforme de plus en plus en un espace généreux où règne la quiétude et l'harmonie. S'entourer d'objets bienfaisants aux origines naturelles est aujourd'hui un must. L'art précieux du bien-être se vit au quotidien. Permettez nous de vous le dévoiler.

mylife – l'art de se sentir bien dans sa peau.

Keramik Laufen AG
Wahlenstrasse 46
4242 Laufen
Tél. 061/765 75 75
Fax 061/781 67 11
infocenter@laufen.ch
www.laufen.ch

LAUFEN



Notre culture d'aménagement d'intérieur chez vous.

Les escaliers en bois Treppenmeister créent une atmosphère d'intérieur agréable et répondent à toutes vos exigences du point de vue qualité et esthétique. Le partenaire de Treppenmeister dans votre région confectionne votre escalier selon vos désirs et vous conseille de la première à la dernière marche.

Keller Treppenbau AG
1202 Genève, Téléphone 022 731 19 10
3322 Schönbühl, Téléphone 031 808 10 10
treppenbau@keller-treppen.ch



Vos partenaires pour culture d'aménagement d'intérieur

ANKABA

...für bessere Lösungen

Avec les armatures spéciales de RIMEBAT vous avez toujours le bon raccord.

GRIPRIP

ANRI - Acier inoxydable nervuré

DI-STANZI

FERBOX

JORDAHL JBW

RIMEBAT

POUR LE BATIMENT

1029 Villars-Ste-Croix
Tél. 021 703 30 35
Fax 021 703 30 36

BELFOR



Protection incendie
Elimination d'amiante
Décontamination
Remise en état après incendie ou dégâts d'eau
Maintenance industrielle
Service d'assèchement



24 h sur 24 0800 808 118

www.belfor.ch
E-mail: info@ch.belfor.com

BELFOR (Suisse) SA

Bureau régional Vaud
Case postale 155 - 1001 Lausanne
Tél. 021/311 23 20 - Fax 021/320 23 22

Bureau régional Fribourg/Neuchâtel
Case postale 764 - 1701 Fribourg
Tél. 026/436 34 60 - Fax 021/322 23 22

Bureau régional Genève
Case postale 127 - 1211 Genève 8
Tél. 022/789 13 16 - Fax 021/311 23 22

Bureau régional Valais
Rte de la Drague 41 - 1950 Sion
Tél. 027/323 05 28 - Fax 021/311 23 22

ASSAINISSEMENT ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE



A.M.I

ASSAINISSEMENTS SPÉCIAUX

DÉFLOCAGE D'AMIANTE

DÉCONTAMINATION DE TOUTE

SUBSTANCE TOXIQUE

SABLAGE / TRAITEMENT DU BÉTON

CONSEILS, CONCEPTS ET ANALYSE DES COÛTS

Z.I. le Trési 3 - Case postale 188 - CH-1028 PREVERENGES

Tél. 021 / 802 82 00 - Fax 021 / 801 07 80 - Contact@ami-maint.ch - www.ami-maint.ch

TECHNIQUE D'ENVIRONNEMENT

BETOSAN

LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE

www.betosan.ch

ASSAINISSEMENT PROFESSIONNEL DE L'AMIANTE

BETOSAN SA

3000 **Bern** 32

Zikadenweg 7

Tel. 031 332 92 92

Fax 031 332 80 91

info@betosan.ch

1007 **Lausanne**

Av. de Mortoie 36

Tel. 021 826 04 12

Fax 021 826 04 26

lausanne@betosan.ch

8047 **Zurich**

Fellenbergstrasse 227

Tel. 01 492 51 00

Fax 01 492 51 02

info@betosan.ch

Système de construction BWA

Pour les abris à vélos et marchandises. De diverses dispositions. Légèreté, vue et un doux mouvement ondulé des toits. Bräm Wassmer Architectes Zurich / Munich. Modèle et marque déposés sur le plan international. Pour plus d'informations:

www.velopa.ch

Des solutions innovantes pour les abris,
systèmes de parking et de blocage.

Velopa SA, Limmatstrasse 2, Postfach, CH-8957 Spreitenbach
Téléphone 056 417 94 00, Téléfax 056 417 94 01, marketing@velopa.ch

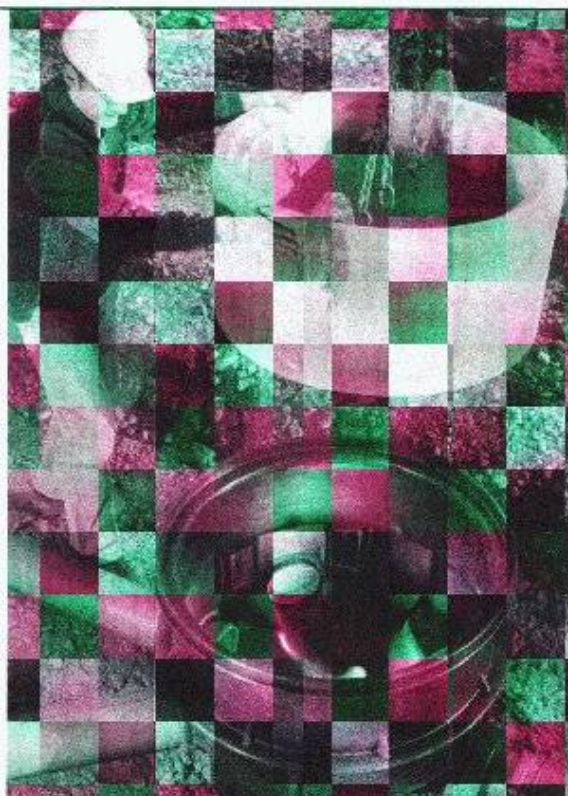
GERMACO SA

VALORISATION DES DÉCHETS DU LIÈGE

- Récupération et revalorisation
- Excellent écobilan
- Comparaison économique excellente
- Idéal en isolation sous chapes

Le Vernay
CH-1184 LUINS
Tél. (021) 824 22 22
Fax (021) 824 23 69
E-mail: monique.schmutz@bluewin.ch

Fonds de chambres PE ROMOLD



herbert hofmann

39, route des Jeunes Tél. 022/343 66 51
Case postale 1725 Fax 022/342 85 78
CH-1211 Genève 26 E-mail: hofmann.h@vtx.ch

RÉNOVER

L'ART DE REDONNER VIE AU PATRIMOINE

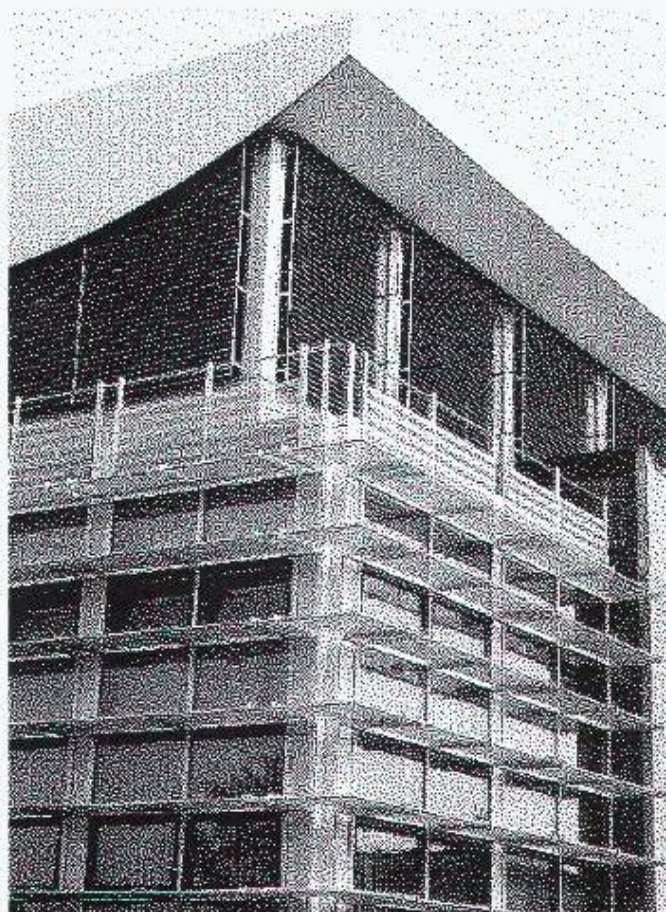
USINES - ADMINISTRATIF - SCOLAIRE
LOCATIFS - PROPRIÉTÉS PRIVÉES

FAÇADES
FENÊTRES - CHARPENTES
SERRURERIE - ESCALIERS



RAMELET SA
MAISON FONDÉE EN 1902
CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Avenue du Chablais 7 - 1000 LAUSANNE 16
Tél. 021/625 38 93 - Fax 021/625 27 76
E-mail: rameletsa@fastnet





«Le Savoir Verre» Gabella Verres S. à r.l.

Briques et pavés en verre
Grandes marques, dont LA ROCHÈRE

ISO 9002

Installation tout verre de sécurité
Nouvelles techniques du verre

Exposition 500 m² - 1312 Eclépens - Tél. 021/866 02 00 - Fax 021/866 02 08 - E-mail: email@gabellaverres.com

JAGUAR S-TYPE



LES PLAISIRS DU S.

Quelle voiture a déjà suscité autant de convoitises? Une ligne incomparable couplée à une puissance féline... La JAGUAR S-TYPE n'a pas sa pareille pour vous soumettre à la tentation du plaisir automobile. Faites l'expérience unique de monter à bord de ce véhicule d'exception. Une synthèse aboutie de force et de noblesse, idéalement desservie par une boîte manuelle à 5 vitesses d'une exceptionnelle douceur de manèment ou par une transmission automatique à 5 rapports particulièrement précise. Un simple essai routier vous fera éprouver des sensations de conduite rares.

EMIL FREY SA

Ch. de Closolet 19
1023 CRISSIER
Rue de la Dixence 83
1950 SION 4

**OFFRE EXCLUSIVE
JAGUAR LEASING 3,9%**
Valable du 01.02 au 30.09.01 sur tous les modèles JAGUAR S-TYPE 3.0 V6 • 1,9% d'intérêt • Durée 36 mois • 15'000 km par an • Prix net à partir de Fr. 59'000.-, TVA incl. • 1^{er} loyer conséquent des Fr. 14'950.-, TVA incl. • Casco complète obligatoire.
Leasing à partir de Fr. 647.10 par mois, TVA incl.

JAGUAR Assurance-Park
Durant 3 ans/100 000 km*
- Garantie de l'usure
- Entretien gratuit
- European Assistance
*à la condition de passer par un



JAGUAR
THE ART of PERFORMANCE

Souhaitez-vous proposer simplement, rapidement et avec succès vos objets sur le plus important marché de l'immobilier de l'internet?

**Vous avez les biens immobiliers -
Nous vous apportons les personnes intéressées.**



www.immoscout24.ch

Vous pouvez aussi réaliser
vos insertions par téléphone au:
0900 900 924 [-.00 F la minute]

Quintessence

Pourquoi certifier vos systèmes de management? Pour que votre capacité à la qualité génère une plus-value.

BUREAU VERITAS QUALITY INTERNATIONAL
(BVQI) SA, Route des Arsenaux 15, CH-1700 Fribourg
Téléphone +41 26 341 76 50, e-mail bvqi-sr@bvqi.ch



HaTe®

Tissés de filtrage et en bandelettes

HaTelit®
Fortrac®
Stabilenka®
Comtrac®
Incomat®
NaBento®

Evidemment du 1^{er} en géosynthétiques:

SCHOELLKOPF AG

Schaffhauserstrasse 265, 8057 Zurich
Tél. 01/312 16 16, Fax 01/312 16 26
E-mail: geo@schoellkopf.ch



Ici, les conseils, la qualité et le prix jouent!

Invitation à participer

En vertu de l'ordonnance du 29 avril 1998 du canton de Berne sur les soumissions, la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie met en concurrence le mandat suivant :

a) MANDANT

Canton de Berne, représenté par la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Office des bâtiments (OB), Reiterstrasse 11, CH-3011 Berne.

b) PROCÉDURE DE SÉLECTION

Procédure ouverte.

c) OBJET DU MANDAT

Processus 3012, aire von Roll, Berne (CH).

1^{re} phase : Définition des conditions auxquelles devra répondre le projet (domaines de l'architecture, de l'énergie et des installations techniques).

2^e phase : Suivi de la réalisation du concours et examens préliminaires, sous réserve de l'approbation du crédit de planification et de la conclusion d'un contrat.

d) DÉLAI DE RÉALISATION

2002 à 2007.

e) LANGUE DE LA PROCÉDURE

Allemand.

f) EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LES SOUMISSIONNAIRES

En vue de définir les bases, d'assurer le suivi et de procéder à l'examen préliminaire de ces concours, on cherche, pour le processus 3012 de l'aire von Roll, une entreprise ou une équipe qui coordonne les activités relatives à l'architecture, à l'énergie et aux installations techniques.

Le mandat comporte deux étapes. Alors que la première s'attache à définir les exigences du projet et les bases des concours, la seconde prend en charge la mise en place et le suivi des concours.

La deuxième étape du mandat suppose que le Grand Conseil marque son accord sur la mise en place des concours et sur la réalisation de la première étape des travaux.

g) CRITÈRES D'APTITUDE

Déclaration spontanée.
Capacité en personnel.
Capacité de réalisation.
Gestion de la qualité.

h) CRITÈRES D'ADJUDICATION

Qualité des produits (compréhension des tâches).
Délai proposé (disponibilité).
Gestion de la qualité en fonction du projet considéré (interne à l'équipe).
Offre (modalités des honoraires).
Autres critères objectifs en vertu de l'article 41, alinéa 1 Osoum.

i1) ADRESSE POUR L'OBTENTION DES DOCUMENTS/DÉLAIS

Office des bâtiments du canton de Berne, Reiterstrasse 11, CH-3011 Berne.
Demande des documents d'appel d'offres jusqu'au 2 octobre 2001.

i2) PRIX DES DOCUMENTS

Gratuits.

k) LIEU DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES/DÉLAIS

Office des bâtiments du canton de Berne, Reiterstrasse 11, CH-3011 Berne.
Délai de réception des candidatures : 8 novembre 2001 (courrier A, le cachet de la poste faisant foi; les offres reçues en retard seront renvoyées).
Une fois l'adjudication effectuée, les entreprises seront informées du résultat.

Deutscher Text siehe Amtsblatt des Kantons Bern.

Berne, le 29 août 2001 L'architecte cantonal Giorgio Macchi

Invitation à participer

En vertu de l'ordonnance du 29 avril 1998 du canton de Berne sur les soumissions, la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie met en concurrence le mandat suivant :

a) MANDANT

Canton de Berne, représenté par la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Office des bâtiments (OB), Reiterstrasse 11, CH-3011 Berne.

b) PROCÉDURE DE SÉLECTION

Procédure ouverte.

c) OBJET DU MANDAT

Processus 3012, aire von Roll, Berne (CH).

Contrôle de gestion de projet (coûts, délais, prestations).
Réserve: Approbation du crédit de planification et conclusion d'un contrat.

d) DELAI DE RÉALISATION

2002 à 2009.

e) LANGUE DE LA PROCÉDURE

Allemand.

f) EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LES SOUMISSIONNAIRES

On cherche dans le cadre du contrôle de gestion, pour le processus 3012 de l'aire von Roll, une entreprise compétente dans les domaines de la gestion de la qualité, des coûts et des délais.

g) CRITÈRES D'APTITUDE

Déclaration spontanée.
Capacité en personnel.
Capacité de réalisation.
Gestion de la qualité.

h) CRITÈRES D'ADJUDICATION

Qualité des produits (compréhension des tâches).
Délai proposé (disponibilité).
Gestion de la qualité en fonction du projet considéré (interne à l'équipe).
Offre (modalités des honoraires).
Autres critères objectifs en vertu de l'article 41, alinéa 1 Osoum.

i1) ADRESSE POUR L'OBTENTION DES DOCUMENTS/DÉLAIS

Office des bâtiments du canton de Berne, Reiterstrasse 11, CH-3011 Berne.
Demande des documents d'appel d'offres jusqu'au 2 octobre 2001.

i2) PRIX DES DOCUMENTS

Gratuits.

k) LIEU DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES/DÉLAIS

Office des bâtiments du canton de Berne, Reiterstrasse 11, CH-3011 Berne.
Délai de réception des candidatures : 8 novembre 2001 (courrier A, le cachet de la poste faisant foi; les offres reçues en retard seront renvoyées).
Une fois l'adjudication effectuée, les entreprises seront informées du résultat.

Deutscher Text siehe Amtsblatt des Kantons Bern.

Berne, le 29 août 2001 L'architecte cantonal Giorgio Macchi

Souhaitez-vous proposer simplement, rapidement et avec succès vos objets sur le plus important marché de l'immobilier de l'internet?

**Vous avez les biens immobiliers –
Nous vous apportons les personnes intéressées.**



www.immoscout24.ch

**Vous pouvez aussi réaliser
vos insertions par téléphone au:
0800 800 924 [–.99 F la minute]**



INTER PROTECTION SA

Fini les problèmes de canalisation!

Grâce au système éprouvé LSE, tous les problèmes concernant les canalisations et conduits d'eau attaqués par la rouille sont résolus.

Le système LSE est le seul traitement intérieur de la tuyauterie sans travaux de dégagement et d'excavation. Ce système offre après nettoyage une protection contre l'oxydation garantie par un revêtement intérieur à base de résine époxyde.



IP assainit avec succès depuis déjà plus de dix ans avec le système LSE.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à :

interprotection@smile.ch

3014 Bernis Foronaltstrasse 35 Tel. (031) 333 0124 Fax (031) 335 0445
1053 Cugy/VD Chemin des Dailles 6 Tel. (021) 731 1721 Fax (021) 731 5091



GEOS INGENIEURS CONSEILS SA

GÉNIE CIVIL STRUCTURES GÉOTECHNIQUES HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT
2, ROUTE DE LA ZIE
CH-1227 CAROUGE GENEVE

TEL (22) 309 30 50 FAX (22) 309 30 70 EMAIL geos@geos.ch

**Vous souhaitez acquérir de nouvelles
responsabilités et être associé
à des projets d'intérêts**

nous recherchons un(e)

**INGÉNIEUR(E) CIVIL(E)
CONFIRMÉ(E)**

- maîtrisant les méthodes de calcul du béton armé et de structures métalliques
- indépendant(e), responsable, fiable et sachant faire preuve d'initiatives
- familier(ère) avec les outils informatiques modernes, avec de bonnes connaissances en allemand et/ou en anglais

ayant environ 10 ans d'expérience dans l'étude et la réalisation d'ouvrages de génie civil et de bâtiments.

Nous offrons un cadre de travail professionnel agréable.

Votre proposition, étayée, sera traitée rapidement et en toute discrétion.

Que ce soit
la manière de s'asseoir
ou le choix de la caisse de prévoyance,
tout est question
de bien-être.

 cpat Beat Beyeler, téléphone 031 320 61 80

■ Caisse de Prévoyance des Associations Techniques
SIA LTS FAS FSAI
personnel engagé, naturel.
www.cpat.ch



COMMUNE DE SATIGNY

Concours d'architecture à deux degrés pour la construction en deux étapes d'un groupe scolaire

Organisateur: Commune de Satigny

Adresse du secrétariat du concours : 17, rampe de Choully, case postale 74, CH-1242 Satigny
Tél. 022/753 90 40 Fax 022/753 90 50 E-mail: Info@satigny.ch

Objet:

L'objet du concours est de trouver le meilleur projet pour la réalisation du nouveau groupe scolaire prévu au centre du périmètre de développement du village de Satigny défini par le « schéma directeur » adopté par le Conseil municipal de Satigny le 11 mai 1993 et répondant aux définitions du programme du concours.

Type de concours:

Le type de ce concours est défini par l'article 3 du règlement SIA 142, édition 1998. Il s'agit d'un concours de projets. Il se déroule selon la procédure ouverte conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) du 25 novembre 1994.

Il s'agit d'un concours à deux degrés au sens de l'article 5 du règlement SIA 142.

Le premier degré consiste en un concours d'avant-projet correspondant à une partie des prestations ordinaires prévues aux articles 4.1.1. et 4.1.2. du règlement SIA 102. Le deuxième degré consiste en un concours de projet correspondant à une partie des prestations ordinaires prévues aux articles 4.1.3 et 4.1.4. du règlement SIA 102.

Conditions de participation:

L'article 12 du règlement SIA 142 fait partie intégrante des conditions d'application.

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes au moment de leur inscription:

- être porteurs du diplôme EPF, IAUG (EAUG), HES (ETS) ou d'un diplôme étranger équivalent,
- être inscrits au Registre des architectes A ou B du REG (Fondation suisse des registres des ingénieurs, des architectes et des techniciens) ou à un registre étranger équivalent. Il appartient aux intéressés de faire prouver l'équivalence de ce registre étranger selon les modalités indiquées dans le règlement du concours.

Modalités d'inscription:

Le programme du concours (clauses relatives à la procédure et prescriptions du cahier des charges) doit être consulté par les intéressés avant leur inscription. Il peut être obtenu, non accompagné de ses annexes, dès le 24 septembre 2001 sur demande écrite adressée directement au secrétariat du concours ou par e-mail sur demande adressée directement à Info@satigny.ch.

Le concours s'adresse exclusivement aux architectes.

Les inscriptions, accompagnées des pièces justifiant le respect des conditions de participation énoncées plus haut et de celles demandées dans les clauses relatives à la procédure (art 1.11 du programme du concours) dont le récépissé de la finance d'inscription de CHF 200.- devront être envoyées **exclusivement par courrier postal** à l'adresse de l'organisateur le **15 octobre 2001 au plus tard, le timbre postal faisant foi**.

Calendrier du Concours:

Premier degré

- Délai d'inscription **15 octobre 2001**
- Envoi des documents aux participants **22 octobre 2001**
- Délai de dépôt des questions **5 novembre 2001**
- Délai de réponse de jury aux questions **19 novembre 2001**
- Rendu des projets premier degré **28 janvier 2002**
- Désignation des participants au deuxième degré **28 février 2002**

Deuxième degré

- Envoi du programme aux participants **avril 2002**
- Rendu des projets deuxième degré **juillet 2002**

Objectifs et critères du concours:

Premier degré

Les projets devront:

- Offrir une qualité architecturale et des caractéristiques en matière de choix des matériaux et de physique du bâtiment prenant en compte les préoccupations liées au développement durable.
- Induire des coûts de réalisation réalistes et justifiés par leur qualité architecturale.

Les critères d'appréciation ci-après sont indiqués sans ordre de priorité entre eux. Le jury se réserve le droit d'élargir cette liste de critères.

- Insertion dans le site et adéquation à l'esprit du « schéma directeur » en vigueur.
- Organisation spatiale et fonctionnelle.
- Traitement des espaces extérieurs.
- Prise en compte des étapes de construction.
- Economie générale.

Composition du jury:

Président: M. Philippe Suter, ingénieur conseil, Petit-Lancy.

Vice-président: M. Daniel Stettler, adjoint au maire de la commune de Satigny.

Membres: M. Fonso Boschetti, architecte, Lausanne; M. Rino Brodbeck, architecte, Genève; M. Oleg Calame, architecte, Genève; M. Jacques Malnati, architecte, Genève; M. François Mentha, architecte, Genève; M. Daniel Mouchet, architecte, Carouge; M. Pierre-Alain Renaud, architecte, Genève; M. Patrice Barras, conseiller municipal, Satigny; M^{me} Anne Conne-Borghini, conseillère municipale, Satigny; M. Philippe Poget, conseiller municipal, Satigny; M^{me} Martine Roset, conseillère municipale, Satigny; M. André Tinguely, conseiller municipal, Satigny.

Experts: M. Eric Bieler, Département de l'instruction publique; M. Juan Boada, Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement; M. Maurice Dandolot, Département de l'instruction publique; M. Pierre-André Gesseney, Office des transports et de la circulation; M. Jean-Michel Nicod, Département de l'instruction publique.

Suppléants: M^{me} Béatrice Giovanoli, architecte, Carouge; M^{me} Diane Necker, adjointe au maire, Satigny.

Prix mentions et indemnités:

Un montant de CHF 200 000.- HT est mis à disposition du jury pour les prix, mentions et indemnités. Aucune distinction n'est prévue pour le premier degré. Une indemnité sera allouée à tous les participants dont les travaux auront été admis au jugement du second degré. Quatre à huit prix seront attribués.



FLOORING EVOLUTION

Réalisez vos idées et faites confiance à Pergo, un sol qui promet qualité, esthétisme, résistance et facilité d'entretien. Notre nouveau concept, avec technique d'assemblage rapide à triple verrouillage, offre des solutions sol pour l'habitation comme pour les locaux commerciaux très fréquentés. Vous serez enthousiasmé par nos innovations telle que l'isolation phonique intégrée.

Contactez-nous pour de plus amples informations.

Téléphone: 041 748 19 19
info.switzerland@pergo.com

 **PERGO®**

Pergo AG, Riedstrasse 7, 6330 Cham
Tél 041 748 19 19, Fax 041 748 19 99